

Déclaration liminaire CSA FSSSCT

du 5 septembre 2023

Monsieur le Recteur, Mesdames Messieurs les membres de la Formation Spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail de notre académie, le Sgen-CFDT de l'Académie de Lyon nous souhaite la meilleure des rentrées possible.

Pour le Sgen-CFDT de Lyon, siéger dans cette formation spécialisée s'accompagne d'attentes importantes, à la hauteur de l'attention que l'administration devrait être en mesure d'apporter à la santé de ses personnels. Ceci est d'autant plus vrai que le contenu et le nombre des alertes portés à notre connaissance, par le biais notamment des déclarations sur le registre SST départemental et académique, est très inquiétant. Nous savons bien, aussi, que les Risques Psycho-Sociaux sont souvent les plus complexes à prendre en charge mais nous ne pouvons nous satisfaire de ce constat. Les RPS, qu'ils soient le fruit de violences d'élèves, de violences de parents ou de relations qui dysfonctionnent entre collègues ou avec les hiérarchies constituent la grande majorité des signalements. Les constats sont établis, loin d'être nouveaux et pourtant le traitement de ces problèmes reste très en deçà des attentes.

Quelles évolutions, en matière de prise en charge, de formation, d'actions préventives plus que curatives, comptez-vous mettre en œuvre afin de préserver les agents ? Et pour les agents d'ores et déjà victimes qu'est-il prévu pour apporter des réponses plus efficaces et dans un délai plus rapide ?

En cette rentrée, nous tenons à attirer l'attention sur la situation des personnels enseignants du 1erDegré, principalement du Rhône, restés sans affectations après la phase informatisée du mouvement intra-départemental et qui pour certains, encore ce jour, sont toujours en attente alors que des élèves sont sans enseignant, contrairement aux annonces médiatiques.

Cette situation n'est pourtant aucunement le fait direct des services administratifs de terrain qui œuvrent de leur mieux avec les moyens dont ils

disposent et nous souhaitons aussi souligner leur souffrance.

De même, les moyens en AESH sont incomplets dans de nombreuses écoles et le Sgen-CFDT renouvelle le souhait de la création d'une brigade de remplacement pour cette catégorie de personnels.

De plus, que dire à nos collègues sous contrat qui se retrouvent sans interlocuteur ni informations pour leur suite d'activité alors que l'échéance du 31 août est dépassée ? Doivent ils renoncés comme de nombreux titulaires à rester au service de l'Education Nationale ?

Enfin, nous ne pouvons pas ne pas pointer, une nouvelle fois, le cynisme de notre employeur d'assujettir une hausse des rémunérations à des missions supplémentaires alors que la fatigue professionnelle est déjà documentée... Comment inviter nos collègues à alourdir leur charge de travail et de fait, leur charge mentale source d'augmentation des risques psycho-sociaux, sous couvert d'un taux horaire voulu attractif au regard de l'actuel ?

Les remplacements de courte durée ne sont pas l'alpha et l'oméga de la question. Ils ne concernent que le second degré, ils laissent sans réponse les absences longues, voire très longues non remplacées. Dans le 1er degré, pour l'exécutif, tout se passe comme si on pouvait se satisfaire de la répartition des élèves dans les autres classes quand un.e enseignant.e n'est pas remplacé.e. Comme s'il était satisfaisant que tant de professeur.e.s des écoles, connaissant cette situation, repoussent leurs soins et altèrent parfois durablement leur santé. Comme s'il était satisfaisant que tant de professeur.e.s des écoles soient privé.e.s de formation continue faute d'être remplacé.e.s. Pour le Sgen-CFDT, ces questions sont majeures.

Le Sgen-CFDT n'a de cesse d'alerter sur la dégradation des conditions de travail pour l'ensemble des personnels de l'Education Nationale, conséquences d'injonctions de plus en plus sclérosantes. Nous devons faire face au défi de l'épuisement professionnel de trop nombreux collègues (leur chute est d'autant plus forte que leur conscience professionnelle est importante), à la montée des démissions, à l'augmentation des arrêts maladie. Les services de médecine de prévention et les services sociaux en faveur des personnels sont sous-dotés pour réaliser un accompagnement de qualité. La prise en charge des élèves à besoins particuliers se règlent par des ajustements sur un tableur. La continuité pédagogique et l'aide personnalisée sont de plus en plus vidées de son sens.

Le Sgen-CFDT redit l'urgence de travailler sur ces sujets de fond dans un véritable dialogue social intersyndical dans l'intérêt des personnels et donc des élèves.

Je vous remercie de votre attention.